

## COMMUNE DE BUBRY

### PROJET ÉDUCATIF

### Projet Educatif De Territoire (PEDT) – Plan Mercredi 2025-2028



**Pôle enfance jeunesse de la commune de BUBRY**

Juin 2025

1 - STATUT ET VOCATION PRINCIPALE DU PROJET EDUCATIF	3
2 – PRÉSENTATION DU TERRITOIRE COMMUNAL	6
3 – DONNEES SOCIO-ECONOMIQUES	9
4 – EVALUATION DU PEDT 2021-2025	11
5 – LES ORIENTATIONS DU PROJET EDUCATIF	26
6 – LE PEDT – LES OBJECTIFS 2025-2028	27
7 – LES MOYENS POUR SA MISE EN ŒUVRE	31
8 – LE FONCTIONNEMENT GLOBAL	36
9 – LA SÉCURITÉ DES MINEURS ACCUEILLIS	40
10 – LA COMMUNICATION	41
11 – L'ÉVALUATION	42
12 – LES PARTENAIRES	43
13 – LES TARIFS	44
14 – LE BUDGET	45

## 1 - PRÉSENTATION DU TERRITOIRE COMMUNAL

Couvrant une superficie de 6907 hectares, la commune de Bubry est située à 35 km de Lorient et à 22 km au sud-ouest de Pontivy.

Commune rurale, elle est bordée au nord par les communes de Persquen et de Guern, à l'est par Melrand, au sud par Quistinic et Lanvaudan, et à l'ouest par Inguiniel.

Au même titre que les communes de Plouay, Quistinic, Lanvaudan, Calan et Inguiniel (qui constituaient avec elle l'ancienne Communauté de Communes de la région de Plouay du Scorff au Blavet), la commune de Bubry a intégré Lorient Agglomération depuis le 1er janvier 2014. Cette nouvelle entité ne possède pas de compétences dans le domaine de l'animation.

La commune possède sur son territoire :

- 3 écoles (2 écoles publique et privée situées dans le centre bourg et une école publique située à 5,6 km du centre bourg, plus exactement à St-Yves-Bubry.
- 2 accueils périscolaires
- 1 accueil collectif de mineurs

### **École Publique La Feuillaison**

2 rue des Écoliers

Tél. Maternelle : 02 97 51 73 65

Tél. Primaire : 02 97 51 73 57

### **École Publique Teir Dervenn avec accueil périscolaire**

Bourg de Saint-Yves

Tel : 02 97 51 33 40

### **Ecole privée Sainte Hélène**

Rue de Kerhélène

Tél. 02 97 51 71 52

### **Pôle Enfance-Jeunesse** (accueil périscolaire des écoles La Feuillaison et Sainte Hélène et ALSH)

Rue des Écoliers

Tél. 02 97 27 58 02

Le pôle Enfance/Jeunesse est un service public, géré par la municipalité. Il est l'expression matérielle de la volonté politique de la collectivité.

La structure accueille les enfants dès leur inscription à l'école et jusque 17 ans, en priorité les enfants de la commune de Bubry et accessoirement ceux des communes voisines. Une convention de participation existe entre les communes de Bubry et de Quistinic s'agissant de l'accueil de loisirs.

Le **Pôle Enfance-Jeunesse** a ouvert ses locaux en avril 2014 et est devenu un lieu central de l'accueil des enfants de la commune, car il est également utilisé pour :

- l'accueil **périscolaire** des écoles de La Feuillaison et de Sainte-Hélène
- le **centre de loisirs**,
- l'accueil **Ados**,
- les **Temps d'Activités Périscolaires (TAP)** jusqu'en 2018,
- tous les 15 jours, les animations du **Relais Petite Enfance (RPE)** intercommunal (Bubry, Inguiniel et Quistinic) et ponctuellement les temps de formation des assistantes maternelles,
- et depuis 1<sup>er</sup> septembre 2023, tous les 15 jours, l'accueil (hors vacances scolaires) du **Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)** intercommunal.

### Concernant l'offre de garde individuelle :

Nbre d'assistantes maternelles agréées en activité au 31/12/2023 : 7 (6 en 2021)

Nbre moyen d'enfants gardés par une assistante maternelle : 3,4

Nbre d'enfants gardés sur le territoire quel que soit leur lieu de résidence : 24

Nbre d'enfants du territoire gardés sur leur commune : 16

La réflexion sur d'autres modes de garde à offrir aux parents sur la commune reste ouverte, notamment pour les familles ayant des horaires de travail atypiques, lesquelles familles trouvent difficilement des places d'accueil pour leurs enfants en bas âge, cependant la tendance actuelle ne laisse pas présager de carence majeure.

La commune dispose d'une **médiathèque/ludothèque** avec un fonds documentaire et un fonds de jeux régulièrement renouvelés. Un partenariat réel existe entre l'accueil de loisirs et cet équipement : accueil des enfants, prêt de livres, CD et DVD et accueil d'enfants sur diverses manifestations, expositions, animations... Ce partenariat s'est aussi développé avec la mise en place des Temps d'Activités Périscolaires : prise en charge de groupes d'enfants pour des animations spécifiques par le personnel de la médiathèque, dans les locaux de la médiathèque. A noter également l'animation BB Lecteurs, mise en place depuis plusieurs années, assurée par le personnel de la médiathèque, pour le grand plaisir des bébés, parents, assistantes maternelles.

Enfin, depuis 2024, à l'occasion de la réouverture de la salle polyvalente après de lourds travaux de rénovation, la commune propose une **programmation culturelle – AMZER ZO**, notamment en partenariat avec le théâtre de Lorient.

L'accueil de résidences d'artistes permet de proposer à un public jeune une ouverture sur le monde de théâtre, de la musique et de la culture en général.

La commune de Bubry s'inscrit dans une dynamique d'accueil de publics en difficultés depuis de nombreuses années, par le biais de dispositifs différents.

Ainsi, après avoir accueilli un centre de placement collectif extérieur pour détenus en fin de peine le site de Bréhédigan accueille désormais une **MECS** (Maison Educative à Caractère Sociale). La MECS est agréée pour accueillir des adolescents âgés de 15 à 21 ans. La structure est ouverte 365j/365j et 24h/24h. La structure accueille 9 jeunes sur le site de Bubry.

Les jeunes confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance sont accueillis en hébergement collectif et disposent chacun d'une chambre individuelle qu'ils peuvent personnaliser. Ils sont accompagnés par une équipe pluridisciplinaire composée de : travailleurs sociaux, psychologue, infirmière, chargée d'insertion professionnelle, maîtresse de maison et veilleurs de nuit. En fonction de leur autonomie, une évolution vers un appartement est possible après une phase d'évaluation. Il n'y a pas à ce jour de partenariat entre le pôle et cette structure.

D'autre part, depuis novembre 2005, la première **Résidence d'Accueil**, créée par l'UDAF du Morbihan, accueille 20 résidents, disposant d'un appartement individuel au sein d'un collectif situé au cœur même du bourg de Bubry. Cette structure s'adresse à des personnes dans une situation d'exclusion lourde, caractérisée par : l'isolement social et/ou affectif, un faible niveau de ressources et une problématique personnelle rendant impossible, du moins à court terme, l'insertion dans un logement indépendant.

La présence de trois maîtresses de maison permet d'assurer une prise en charge, sécurisante, chaleureuse, dans un souci de respect et d'écoute des résidents. Elles ont pour mission de les accompagner vers des activités et des loisirs à l'extérieur de la structure, ainsi que de participer à la vie sociale et associative locale.

C'est dans ce cadre qu'un partenariat existe entre l'animatrice de l'accueil de loisirs, et les référents

de cette structure. Il permet d'envisager une participation de certains résidents à des activités de l'accueil de loisirs (1 à 2 fois par mois selon le programme d'activités). Par le biais d'une convention entre la mairie, et l'UDAF, le pôle peut utiliser le minibus de 8 places de la résidence d'accueil pour des déplacements stricts de l'accueil de loisirs, ou communs dans certains cas.

Le CCAS de Bubry assure la gestion d'un **EHPAD** (Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes), situé Rue des Moulins. La Résidence Louis Onorati, ouverte depuis 1976, accueille 55 résidents plus ou moins dépendants. Dans une volonté de partenariat et d'échanges intergénérationnels, des contacts existent entre la responsable du pôle enfance jeunesse de la mairie et l'animatrice référente de l'EHPAD.

Ceci a déjà permis aux enfants de l'accueil de loisirs de partager des activités en compagnie des personnes âgées, au sein même de la résidence. A d'autres occasions, il a été possible d'organiser la venue de quelques résidents plus valides, dans les locaux de l'accueil de loisirs, ou alors sur le terrain de camping de la commune, lors des camps d'été (proximité géographique).

A noter le projet de construction d'un nouvel EHPAD d'une capacité de 75 places, imbriqué à la future salle de sports, situé en centre bourg à proximité du pôle enfance jeunesse et des écoles du bourg ce qui devrait favoriser la vie sociale, le lien intergénérationnel, et donc l'inclusion de nos aînés.

### **Mobilité**

Il existe sur la commune quelques transports réguliers à destination de Lorient (en plus des lignes régulières de transports scolaires) via Saint-Yves Bubry (puis Hennebont et Lorient), ainsi que Plouay. Les trajets par Plouay permettent de rejoindre Lorient de façon plus directe et répondent d'avantage aux souhaits des jeunes de la commune. Des transports à la demande sont également possibles sur la ligne Bubry/ Inzinzac-Lochrist (Les Forges), sur des horaires bien définis, en appelant au 02 97 37 85 86 de 9h à 12h et de 14h à 17h au plus tard la veille du passage souhaité. Des correspondances vers Hennebont et Lorient existent à partir d'Inzinzac-Lochrist.

Cette spécificité de commune rurale, très étendue, et ne disposant pas de transports en commun suffisant, a un impact évident sur la fréquentation de l'accueil de loisirs, puisque les enfants et les jeunes (qui résident en dehors du bourg de la commune) sont tributaires du transport des parents pour rejoindre les locaux.

A noter que pour être autonome dans la programmation des activités, le pôle enfance jeunesse a fait l'acquisition d'un mini-bus en 2024 avec le soutien de la CAF et du Département.

## 2 - DONNEES SOCIO-ECONOMIQUES DU TERRITOIRE

Les derniers éléments connus de l'INSEE (2021) font ressortir les données suivantes :

- Le nombre d'habitants s'élève à **2 273**
- La variation entre 2015 et 2021 est de **- 4,46 %**
- La répartition de la population par tranches d'âge :

Tranches d'âge	2021
0 à 14 ans	13,5%
15 à 29 ans	10,1%
30 à 44 ans	15,0%
45 à 59 ans	21,1%
60 à 74 ans	24,2%
75 ans et plus	16,1%

On observe une diminution de la population et de la proportion des jeunes de moins de 14 ans, pour autant, on peut noter sur la période (2015/2025) une stabilité des effectifs scolaires.

	2015-2016			2021-2022			2024/2025		
	Mater	Elem	TOTAL	Mater	Elem	TOTAL	Mater	Elem	TOTAL
La Feuillaison	44	51	95	42	70	112	27	64	91
Teir Dervenn	21	24	45	16	20	36	23	19	42
Sainte Hélène	23	34	57	29	35	64	30	37	67
<b>TOTAL</b>	<b>88</b>	<b>109</b>	<b>197</b>	<b>87</b>	<b>125</b>	<b>212</b>	<b>80</b>	<b>120</b>	<b>200</b>

- Pour les 15-64 ans :
- Le taux d'activité est de 71,6 % et le taux de chômage de 12,8%
- Le nombre de chômeurs est de 116 en 2021 (123 en 2015).

- La répartition de la population de plus de 15 ans par catégorie socioprofessionnelle :

CSP	2015	2021
Agriculteurs exploitants	5.9%	3.5%
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	2.2%	4.3%
Cadres et professions intellectuelles supérieures	2.5%	2.6%
Professions intermédiaires	8.6%	10.5%
Employés	14%	10.2%
Ouvriers	16.5%	14.7%
Retraités	41.6%	38.9%
Autres personnes sans activité professionnelle	8.6%	15.2%

- Les ménages sont composés de :

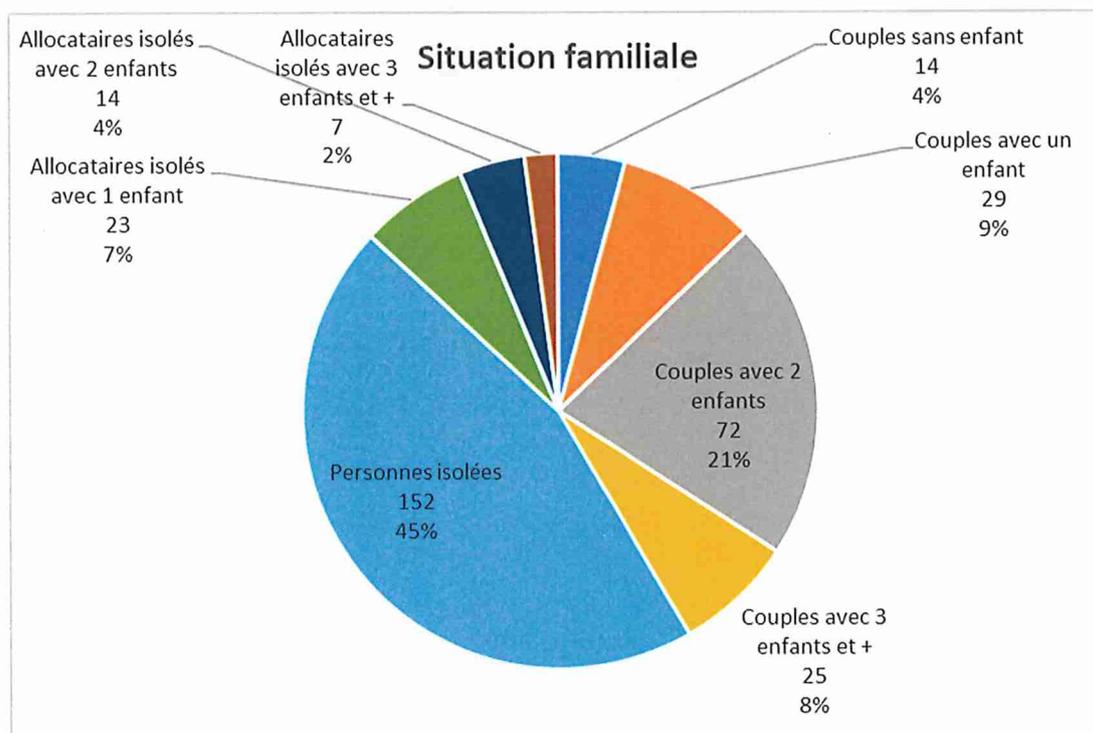
Composition du ménage	2015	2021
Ménage d'une personne	36.9%	42,6%
Ménage avec famille dont :	60.4%	55,6%
<i>Un couple sans enfant</i>	33.8%	28.3%
<i>Un couple avec enfant(s)</i>	22.5%	19.4%
<i>Une famille monoparentale</i>	4.1%	7,9%
Autres ménages sans famille	2.7%	1.8%

→ La composition des familles est la suivante :

	2018	2021
Couples avec enfant(s)	35,4%	34,9%
Familles monoparentales	14,2%	14,2%
<i>Hommes seuls</i>	0%	3,1%
<i>Femmes seuls</i>	14,2%	11,1%
Couples sans enfants	50,4%	50,9%

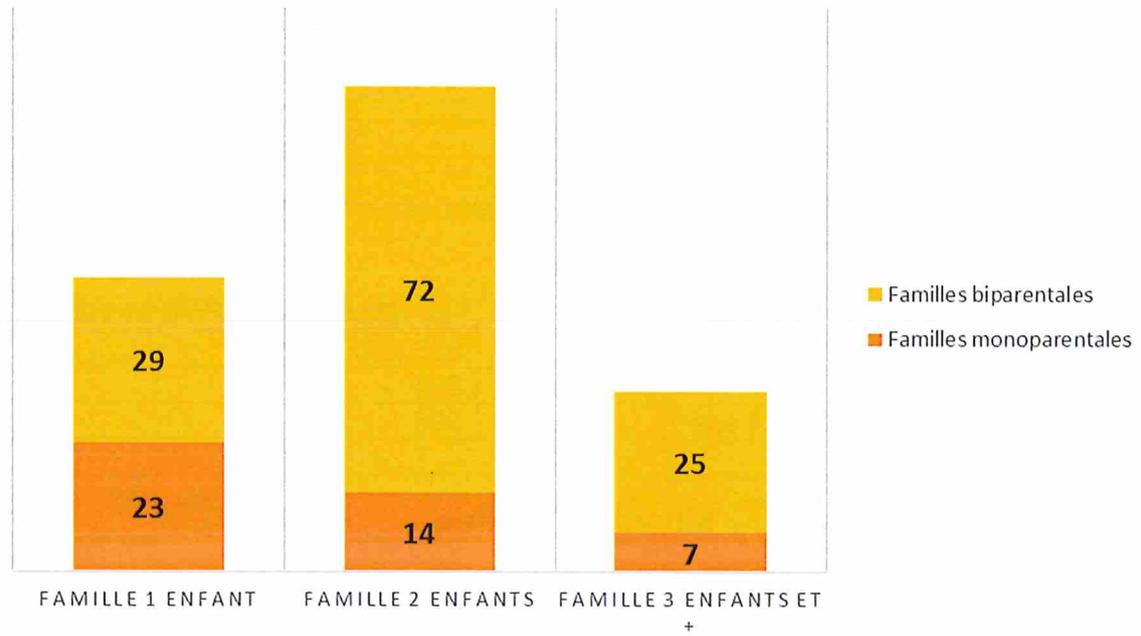
La CAF dispose également de données statistiques spécifiques sur les **allocataires de la commune**  
– Données 2023

	Données CAF au 31/12/2023
Nb allocataires	336 (367 en 2020)
Nb personnes couvertes	804
Nb d'enfants allocataires de 3 à 14 ans	206



Nombre de familles allocataires avec enfants		
Famille 1 enfant	52	30,6%
Famille 2 enfants	86	50,6%
Famille 3 enfants et +	32	18,8%
<b>Total des familles avec enfants</b>	<b>170</b>	<b>100%</b>

## FAMILLES MONOPARENTALES OU BIPARENTALES SELON LE NBRE D'ENFANTS



### **3 - STATUT ET VOCATION PRINCIPALE DU PROJET EDUCATIF**

La réglementation relative aux centres de vacances, de loisirs et de placements de vacances à l'occasion des vacances scolaires, des congés professionnels et des loisirs s'appuie sur des articles du code de l'action sociale et des familles, sur le décret relatif à la protection des mineurs lors de vacances scolaires, des congés professionnels et des loisirs, ainsi que sur le code de la santé publique.

La protection des mineurs accueillis hors du domicile parental est régie par les dispositions du chapitre VII du titre II (Enfance) du Livre II du code de l'action sociale des familles.

Dans ce cadre légal, l'article L. 227-4 fait obligation aux centres de vacances comme aux centres de loisirs sans hébergement, d'établir un **projet éducatif**.

**Ce projet éducatif est un document écrit, dans lequel, l'organisateur, soit la municipalité sur la commune de Bubry, indique ses intentions éducatives.**

L'article 2, alinéa 1 apporte des précisions sur ce projet éducatif : « il définit les objectifs de l'action éducative des personnes qui dirigent et animent les centres de vacances et les centres de loisirs sans hébergement et précise les mesures prises par la personne physique ou morale organisant l'accueil pour être informé des conditions de déroulement de celui-ci ».

Cet écrit est l'expression de la politique définie par les élus au cours de leur mandat électoral. Il est le document de référence de la responsable de l'accueil de loisirs, et de l'équipe éducative à laquelle elle peut faire appel, et qui ont la responsabilité de mettre en œuvre les actions, selon les priorités définies par la municipalité en prenant en compte les moyens mis à leur disposition pour leur mise en œuvre. Il s'agit aussi d'un document de référence servant à l'appréciation des résultats sur les enfants, et permettant ensuite de formuler des propositions adaptées aux demandes et évolutions nouvelles.

Le projet éducatif est une des pièces étudiées par les représentants du *SDJES (Service Départementale à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports)* lors des inspections.

Ce document est mis à la disposition des parents, qui peuvent ainsi prendre connaissance du « sens » donné aux activités proposées à leurs enfants, de la façon dont elles vont être organisées et de la manière dont leurs enfants seront pris en compte par les adultes responsables de l'encadrement.

La commune de Bubry contractualise également avec la CAF par le biais d'une convention territoriale globale afin de mieux faire évoluer sa politique jeunesse.

Pour rappel, avec l'ouverture du Pôle enfance jeunesse en 2014, la commune a dû mettre en place un Projet Éducatif De Territoire, formalisé dans un document transmis pour validation à l'Inspection Nationale, la CAF, et le *SDJES (Service Départementale à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports)*.

Une volonté d'harmonie entre tous ces acteurs était nécessaire, afin de favoriser une prise en charge continue entre les temps périscolaires, et les temps d'enseignement. Cela s'est confirmé avec la mise en place des Temps d'Activités Périscolaires à partir de la rentrée scolaire 2014/2015.

Il est indispensable, pour le bien-être de chaque enfant, que les adultes discutent, organisent leur emploi du temps respectif en tenant compte des projets et actions menées par les uns ou les autres.

Trois problématiques se sont alors dégagées lors de l'élaboration de ce document avec les partenaires de la réflexion (enseignants, parents et personnel de l'accueil de loisirs) :

- Comment déterminer une organisation des horaires scolaires qui prennent en compte les enjeux

éducatifs des rythmes des enfants ?

- Comment construire un réseau d'acteurs éducatifs prenant en compte l'enfant dans la globalité de son temps et de son espace de vie ?
- Comment organiser la complémentarité entre l'éducation nationale, les acteurs extrascolaires et la commune afin de construire la cohérence et la continuité éducative ?

Le socle du PEDT a donc été construit de façon cohérente en s'appuyant sur les fondements du projet éducatif de la commune existant alors :

- Favoriser le développement de l'enfant dans sa dimension citoyenne.
- Favoriser l'accès à des temps éducatifs et ludiques
- Offrir une culture commune
- Amener l'enfant à découvrir des pratiques variées.

**Ainsi, la vocation première du pôle est de proposer des actions éducatives parallèles et complémentaires de l'école et de permettre aux familles de favoriser vie professionnelle et familiale.**

Un comité de suivi composé de représentants de la mairie, du personnel d'animation, des enseignants et des parents a été créé. Il a pour vocation d'évaluer les actions mises en place et leur organisation, dans le respect des principes retenus.

#### 4 - EVALUATION DU PEDT – PLAN MERCREDI 2021-2024

- 2022 – Sept. à Déc.

Objectifs opérationnels	Animations et actions : ALSH	Animations et actions : ADOS	Satisfaction De 1 (très bien) à 5 (très mauvais)
<b>Orientation N°1 : La citoyenneté et la prévention des enjeux environnementaux sociaux et sanitaires</b>			
<b>Développer des actions de prévention et d'éducation à la santé</b>	<p><b>Objectif général : Informer et sensibiliser sur les enjeux environnementaux sociaux et sanitaires</b></p> <p>Activités manuelles en lien avec l'alimentation (toutes les semaines 1 à 2 fois)</p> <p>Préparations culinaires (1 à 2 fois par semaine de vacances et 2 fois par période le mercredi et 1 fois par période périscolaire)</p> <p>Prise en compte des régimes alimentaires et allergies</p>	<p>Préparations culinaires (2 fois par période sur les mercredis ou vendredis) 1 à 4 fois sur les vacances scolaires</p> <p>Prise en compte des régimes alimentaires et allergies</p>	1
<b>Sensibiliser à la nature et à son environnement</b>	Vidéos de sensibilisation aux dangers de la route Jeux sportifs. Animation nature : Chasse aux couleurs / Herbier et Landart	Jeux sportifs	1
<b>Orientation N°2 : Développer la personnalité des jeunes de grandir, de se construire et de s'épanouir</b>			
<b>Sensibiliser à la différence, au handicap</b>	Sensibilisation à la Trisomie 21 avec la journée « chaussettes dépareillées »		
<b>Être bien dans son corps et sa tête</b>	Temps calme de relaxation / Relaxation auditive : écoute de musiques relaxante / Sortie Cité de la voile	Intervenants sportifs Jeux sportifs Intervenants extérieurs	
<b>Devenir acteur, autonome et responsable</b>	Encadrement du temps méridien par l'équipe d'animation - Autonomie et responsabilisation sur l'installation et le débarrasage : goûter, repas, activités, rangement, préparation.... Vidéos de sensibilisation aux dangers de la route	Autonomie et responsabilisation sur l'installation et le débarrasage : goûter, repas, activités, rangement, préparation	1
<b>Apprendre à exprimer ses opinions</b>	Activités en fonction du temps et de l'envie des enfants Réaménagement régulier des espaces d'activités en fonction des effectifs par tranches d'âge.	Activités en fonction du temps et de l'envie des enfants : à la demande des jeunes : - Graffiti	1

Objectifs opérationnels	Animations et actions : ALSH	Animations et actions : ADOS	Satisfaction De 1 (très bien) à 5 (très mauvais)
<b>Orientation N°3 : Ouverture sur le monde</b> <b>Objectif général : Renforcer la complémentarité éducative, les partenariats locaux et inter communaux</b>			
Développer des actions intergénérationnelles	Animation avec l'EHPAD	Réparation des vélos du PEJ avec Bubby Cyclo	1
Favoriser les rencontres inter-centres	Visite Villa St Pierre Intercommunalité avec Quistinic (spectacle) Réunion avec les différents ALSH	Réunion intercommunale entre les espaces jeunes du secteur Soirée hors commune	1
Développer le partenariat avec les écoles et les amicales	Prévention routière avec les écoles Réunion en septembre avec les directeurs Communication des dossiers familles, contact familles, programmes d'activités aux directeurs d'école, avec affiches des programmes et les dossiers familles		2
Développer le partenariat local	Temps de lecture avec la médiathèque 2 fois sur le périodique et 2 fois sur les vacances Sortie Cité de la voile	Temps de jeux de société avec la ludothèque 1 fois sur le périodique et 1 fois sur les vacances Soirée hors commune Intervenants extérieurs Sorties hors commune Animation bois avec le service technique	1
<b>Orientation N°4 : La parentalité</b>			
Développer et favoriser les échanges	Temps fort : fête de Noël	Temps fort : fête de Noël	1
Soutenir les familles dans les changements de vie de l'enfant	Programmes d'activités avec inscriptions Visite du pôle pour les nouvelles familles		1
Développer les outils de communication	Journal périodique 3 fois dans l'année Communication sur les réseaux, mairie, affichages pôle, commerces, mails	Journal périodique 3 fois dans l'année Communication sur les réseaux, mairie, affichages pôle, commerces, mails	1

	Panneaux photos à la médiathèque	Panneaux photos à la médiathèque
<b>Favoriser l'accueil de tous</b>	Mise en place de la tarification au quotient familial	Mise en place de la tarification par unités

- 2023 – De janv. à déc.

Objectifs opérationnels	Animations et actions : ALSH	Animations et actions : ADOS	Satisfaction De 1 (très bien) à 5 (très mauvais)
	<b>Orientation N°1 : La citoyenneté et la prévention</b> <b>Objectif général : Informer et sensibiliser sur les enjeux environnementaux sociaux et sanitaires</b>		
<b>Développer des actions de prévention et d'éducation à la santé</b>	<p>Activités manuelles en lien avec l'alimentation (toutes les semaines 1 à 2 fois - toute l'année)</p> <p>Préparations culinaires (1 à 2 fois par semaine de vacances et 2 fois par période les mercredis et 1 fois par période périscolaire (toute l'année)</p> <p>Petit déjeuner avec une diététicienne</p> <p>Prise en compte des régimes alimentaires et allergies (toute l'année)</p>	<p>Préparations culinaires (2 fois par période sur les mercredis ou vendredis) 1 à 4 fois sur les vacances scolaires (toute l'année)</p> <p>Top chef avec Quistinic</p> <p>Petit déjeuner avec une diététicienne</p> <p>Prise en compte des régimes alimentaires et allergies (toute l'année)</p>	1
<b>Sensibiliser à la nature et à son environnement</b>	<p>Initiation au vélo et sortie vélo sur le périscolaire et sur les vacances</p> <p>Jeux sportifs</p> <p>Alerte incendie</p> <p>Rando sac à dos à Plouay</p> <p>Clean challenge</p> <p>Camps nature</p>	<p>Jeux sportifs</p> <p>Sortie vélo sur le périscolaire et sur les vacances</p> <p>Alerte incendie</p> <p>Initiation au premier secours</p> <p>Camps nature</p> <p>Paint ball</p> <p>Char à voile</p> <p>Tri des déchets</p>	1
<b>Sensibiliser à la différence, au handicap</b>	<p>Activités en lien avec la journée de la trisomie et chaussettes dépareillées pour tous</p> <p>Prêt de la malle handicap</p>	<p>Prêt de la malle handicap</p> <p>Film de sensibilisation sur le handicap au vulcain</p> <p>Rencontre toute au long de l'année en lien avec les sports paralympiques avec le réseau espace jeune</p>	1

Objectifs opérationnels	Animations et actions : ALSH	Animations et actions : ADOS	Satisfaction De 1 (très bien) à 5 (très mauvais)
Objectif général : Permettre aux enfants et aux jeunes de grandir, de se construire et de s'épanouir			
<b>Être bien dans son corps et sa tête</b>	<p>Spectacle au trio</p> <p>Intervention Sport 56</p> <p>Initiation au vélo et sortie vélo sur le périscolaire et sur les vacances</p> <p>Jeux sportifs</p> <p>Camps nature</p> <p>Spectacle au haras</p> <p>Initiation à la danse bretonne</p> <p>Patinoire</p> <p>Sortie Cité de la voile</p> <p>Piscine</p> <p>Parc d'attraction petit délire</p> <p>Parc aventure la balade du père Nicolas</p> <p>Soirée et nuitée au pôle pour les enfants 5/11 ans</p>	<p>Intervention Sport 56</p> <p>Accrobranche</p> <p>Initiation au kung fu</p> <p>Archery game</p> <p>Escalade</p> <p>Jeux sportifs</p> <p>Sortie vélo sur le périscolaire et sur les vacances</p> <p>Piscine</p> <p>Camps nature</p> <p>Parc aventure la balade du père Nicolas</p> <p>Paint ball</p> <p>Char à voile</p> <p>Intervenants</p>	
<b>Devenir acteur, autonome et responsable</b>	<p>Encadrement du temps méridien par l'équipe d'animation - Autonomie et responsabilisation sur l'installation et le débarrasage gouter, repas, activités, rangement, préparation</p> <p>Alerte incendie</p> <p>Toute l'année on apprend aux enfants à s'accepter les uns les autres (ex : pas de moquerie, tenue vestimentaires, taille, poids, couleurs, difficulté à s'exprimer...)</p>	<p>Autonomie et responsabilisation sur l'installation et le débarrasage gouter, repas, activités, rangement, préparation</p> <p>Alerte incendie</p> <p>Initiation au premier secours (SDIS Bubry)</p> <p>Toute l'année on apprend aux enfants à s'accepter les uns les autres (ex : pas de moquerie, tenue vestimentaires, taille, poids, couleurs, difficulté à s'exprimer...)</p>	1
<b>Apprendre à exprimer ses opinions</b>	<p>Activités en fonction du temps et de l'envie des enfants : à la demande des enfants : Atelier gravure</p> <p>Réaménagement régulier des espaces d'activités en fonction des effectifs par tranches d'âges</p>	<p>Activités en fonction du temps et de l'envie des jeunes : à la demande des jeunes : Atelier linogravure + Atelier graff - fresque</p>	1

Objectifs opérationnels	Animations et actions : ALSH	Animations et actions : ADOS	Satisfaction De 1 (très bien) à 5 (très mauvais)
<p align="center"><b>Orientation N°3 : Ouverture sur le monde</b>  <b>Objectif général : Renforcer la complémentarité éducative, les partenariats locaux et inter communaux</b></p>			
<b>Développer des actions intergénérationnelles</b>	Animations avec l'EHPAD (halloween, Pâques, carnaval) Visite Villa St Pierre halloween, Pâques) Intercommunalité avec Quistinic (2 fois par période minimum) Réunion avec les différents alsh (2 à 3 fois par an minimum) Week end au puy du fou avec Quistinic	Réunion intercommunale entre les espaces jeunes du secteur Soirée hors commune Rencontre avec Quistinic (2 fois par période minimum) Week end au puy du fou avec Quistinic Archery game (Quistinic)	1
<b>Favoriser les rencontres inter-centres</b>	Communication des dossiers familles, contact familles, programmes d'activités aux directeurs d'école, avec affiches des programmes et les dossiers familles Réunion en début d'année scolaire afin d'échanger sur les projets	Alerte incendie Initiation au premier secours (SDIS Bubry)	3 Instaurer un échange de planning des thèmes et sorties de l'année tant pour le PEJ que pour les écoles afin d'éviter les doublons d'activités (ex théâtre, poète ferrailleur)
<b>Développer le partenariat local</b>	Temps de lecture avec la médiathèque 2 fois par période périscolaire et 2 fois par période des vacances Spectacle au haras Aide des services techniques pour installer et désinstaller les camps	Temps de jeux de société avec la ludothèque 1 fois sur le périscolaire et 1 fois sur les vacances Soirée hors commune Intervenants Prêt du mini bus avec la Villa 6 fois dans l'année Sensibilisation aux dangers du numérique avec le conseiller numérique Formation baby sitting avec Inguiniei Aide des services techniques pour installer et désinstaller les camps	3 Pour les projets avec la Médiathèque prévoir des temps d'échange avant la période car souvent les programmes du PEJ sont prêts avant (on se rajoute sur l'activité prévue à la médiathèque quand nos programmes le permettent.)

Objectifs opérationnels	Animations et actions : ALSH	Animations et actions : ADOS	Satisfaction De 1 (très bien) à 5 (très mauvais)
Orientation N°4 : La parentalité Objectif général : Soutenir la fonction parentale en favorisant la rencontre et l'échange			
<b>Développer et favoriser les échanges</b>	Temps fort : fête de Noël Cinéma plein air Réunion avec les familles pour les camps Temps fort en fin d'été Programmes d'activités avec inscriptions	Temps fort : fête de Noël Cinéma plein air Réunion avec les familles pour les camps Temps fort en fin d'été Programmes d'activités avec inscriptions	1
<b>Soutenir les familles dans les changements de vie de l'enfant</b>	Visite du pôle pour les nouvelles familles (toute l'année) Matinée d'intégration pour les nouveaux Journal périscolaire 3 fois dans l'année	Visite du pôle pour les nouvelles familles (toute l'année) Matinée d'intégration pour les nouveaux Journal périscolaire 3 fois dans l'année	1
<b>Développer les outils de communication</b>	Communication sur les réseaux, mairie, affichages pôle, commerce, mails Panneaux photos médiathèque	Communication sur les réseaux, mairie, affichages pôle, commerce, mails Panneaux photos médiathèque	1 à 3 Les familles ont du mal à répondre aux mails et à redonner le dossier famille complet
<b>Favoriser l'accueil de tous</b>	Mise en place de la tarification au quotient familial (toute l'année) Mise en place de la passerelle les mercredis matin de juin à juillet pour les cm2 vers l'espace ados	Mise en place de la tarification par unités (toute l'année)	

Objectifs opérationnels	Animations et actions : ALSH	Animations et actions : ADOS	Satisfaction De 1 (très bien) à 5 (très mauvais)
<b>Développer des actions de prévention et d'éducation à la santé</b>	<p><b>Objectif général : Informer et sensibiliser sur les enjeux environnementaux sociaux et sanitaires</b></p> <p>Préparations culinaires (1 à 2 fois par semaine de vacances et 2 fois par période les mercredis et 1 fois par période périscolaire (toute l'année))</p> <p>Fresque Octobre rose</p> <p>Prise en compte des régimes alimentaires et allergies</p> <p>Petit déjeuner équilibré au pôle</p>	<p><b>Orientation N°1 : La citoyenneté et la prévention</b></p> <p>Préparations culinaires (2 fois par période sur les mercredis ou vendredi) 1 à 4 fois sur les vacances scolaires (toute l'année)</p> <p>Prise en compte des régimes alimentaires et allergies</p> <p>Petit déjeuner équilibré au pôle</p>	1
	<p>Initiation au vélo et sortie vélo sur le périscolaire et sur les vacances</p> <p>Jeux sportifs</p> <p>Animations en lien avec la découverte de la nature : Rallye couleur, découverte de l'écosystème avec des loupes / Landart</p> <p>Alerte incendie</p> <p>Plage</p> <p>Atelier récup avec Lorient agglo</p> <p>Rando sac à dos à Plouay (avec Quistinic)</p> <p>Camps mer</p> <p>Char à voile</p> <p>Surf</p>	<p>Jeux sportifs</p> <p>Sortie pêche</p> <p>Alerte incendie</p> <p>Sortie vélo sur le périscolaire et sur les vacances</p> <p>Landart à la plage / Sensibilisation à l'écosystème côtier</p> <p>Plage</p> <p>Camps mer</p> <p>Paint ball</p> <p>Char à voile</p> <p>Surf</p>	1
<b>Sensibiliser à la nature et à son environnement</b>	<p>Activités en lien avec la journée de la trisomie et chaussettes dépareillées pour tous</p>	<p>Rencontre toute au long de l'année en lien avec les sports paralympiques avec le réseau espace jeunes</p>	1

Objectifs opérationnels	Animations et actions : ALSH	Animations et actions : ADOS	Satisfaction De 1 (très bien) à 5 (très mauvais)
	<p><b>Objectif général : Permettre aux enfants et aux jeunes de grandir, de se construire et de s'épanouir</b></p> <p>Orientation N°2 : Développer la personnalité</p> <p>Spectacle au trio</p> <p>Cinéma le vulcain</p> <p>Intervention Sport 56</p> <p>Spectacle Haras</p> <p>Terre de Nataé</p> <p>Spectacle Haras</p> <p>Camps</p> <p>Paintball</p> <p>Char à voile</p> <p>Plage</p> <p>Sortie vélo</p> <p>Rollers</p> <p>Bowling</p> <p>Patinoire</p> <p>Initiation Base ball</p> <p>Piscine</p> <p>UFOLEP Playa</p> <p>Terre de Nataé</p> <p>Tir à l'arc</p> <p>Initiation et représentation théâtre</p> <p>Soirée et nuitée au pôle pour les enfants 5/11 ans</p> <p>Intervenants magie</p> <p>Dame Nature</p> <p>Encadrement du temps méridien par l'équipe d'animation - Autonomie et responsabilisation sur l'installation et le débarrasage gouter, repas, activités, rangement, préparation</p> <p>Alerte incendie</p> <p>Toute l'année on apprend aux enfants à s'accepter les uns les autres (ex : pas de</p>	<p>Intervention Sport 56</p> <p>1</p> <p>Trampoline park</p> <p>Spectacle Haras</p> <p>Karting</p> <p>Piscine</p> <p>UFOLEP Playa</p> <p>Sortie pêche</p> <p>Terre de Nataé</p> <p>Spectacle Haras</p> <p>Tir à l'arc</p> <p>Camps</p> <p>Paintball</p> <p>Char à voile</p> <p>Plage</p> <p>Jeux sportifs</p> <p>Sortie pêche</p> <p>Sortie vélo</p> <p>Surf</p> <p>Initiation Base ball</p> <p>Intervenants magie</p> <p>Dame Nature</p> <p>Terre de Nataé</p> <p>Autonomie et responsabilisation sur l'installation et le débarrasage gouter, repas, activités, rangement préparation</p> <p>Toute l'année on apprend aux enfants à s'accepter les uns les autres (ex : pas de moquerie, tenue vestimentaires, taille, poids, couleurs, difficulté à s'exprimer...)</p>	<p>1</p>
<p>Être bien dans son corps et sa tête</p> <p>Devenir acteur, autonome et responsable</p>			<p>1</p>

	moquerie, tenue vestimentaires, taille, poids, couleurs, difficulté à s'exprimer...)		
Apprendre à exprimer ses opinions	<p>Activités en fonction du temps et de l'envie des enfants : fresque extérieure au Pôle, couture, stage de cirque, fresque à la médiathèque avec un graffeur</p> <p>Réaménagement régulier des espaces d'activités en fonction des effectifs par tranches d'âges.</p>	<p>Activités en fonction du temps et de l'envie des enfants : fresque extérieure au Pôle, fresque à la médiathèque avec un graffeur</p>	1
<b>Objectifs opérationnels</b>	<b>Animations et actions : ALSH</b>	<b>Animations et actions : ADOS</b>	<b>Satisfaction</b> De 1 (très bien) à 5 (très mauvais)
<b>Orientation N°3 : Ouverture sur le monde</b>			
<b>Objectif général : Renforcer la complémentarité éducative, les partenariats locaux et inter communaux</b>			
<b>Développer des actions intergénérationnelles</b>	<p>Animations avec l'EHPAD (halloween, pâques, galette des rois)</p> <p>Visite Villa St Pierre (halloween, paques)</p>		1
<b>Favoriser les rencontres inter-centres</b>	<p>Intercommunalité avec Quistinic (sport, activités)</p> <p>Réunion avec les différents aish</p> <p>Week end au Futuroscope avec Quistinic</p> <p>Fresque avec l'aish du Sourn</p>	<p>Réunion intercommunale entre les espaces jeunes du secteur</p> <p>Soirée hors commune</p> <p>Rencontre avec Quistinic</p> <p>Week end au Futuroscope Quistinic</p>	1
<b>Développer le partenariat avec les écoles et les amicales</b>	<p>Stage de Cirque avec l'aish du Sourn</p> <p>Communication des dossiers familles, contact familles, programmes d'activités aux directeurs d'école, avec affiches des programmes et les dossiers familles</p>	<p>Intercommunalité avec Quistinic (sport, activités)</p>	3
<b>Développer le partenariat local</b>	<p>Temps de lecture avec la médiathèque 2 fois par période périscolaire et 2 fois par période des vacances</p> <p>Sortie vélo Buby Cyclo</p> <p>Intervenants magie</p> <p>Cité de la Voile</p> <p>Fête du jardin avec la Médiathèque</p> <p>Dame nature (parc animalier)</p>	<p>Temps de jeux de société avec la ludothèque 1 fois sur le périscolaire et 1 fois sur les vacances</p> <p>Soirée hors commune</p> <p>Intervenants magie</p> <p>Prêt du mini bus avec la Villa 6 fois dans l'année</p> <p>Spectacle aux haras</p>	1

	<p>Fabrication de nichoirs avec les services techniques et le CME</p> <p>Terre de Nataé</p> <p>Intervenant science tour avec la médiathèque</p> <p>Spéctacle aux haras</p> <p>Sortie à la ferme</p> <p>Aide des Services techniques pour installer et désinstaller les camps</p> <p>Ufolep Playa tour (jeux sur la plage)</p> <p>Piscine</p>	<p>Aide des Services techniques pour installer et désinstaller les camps</p> <p>Ufolep Playa tour (jeux sur la plage)</p> <p>Piscine</p>	
<b>Objectifs opérationnels</b>	<b>Animations et actions : ALSH</b>	<b>Animations et actions : ADOS</b>	<b>Satisfaction</b> De 1 (très bien) à 5 (très mauvais)
<b>Orientation N°4 : La parentalité</b>			
<b>Développer et favoriser les échanges</b>	<p><b>Objectif général : Soutenir la fonction parentale en favorisant la rencontre et l'échange</b></p> <p>Temps forts, fête de Noël</p> <p>Cinéma plein air</p> <p>Réunion avec les familles pour les camps</p> <p>Temps fort en fin d'été</p> <p>Représentation cirque aux familles</p>	<p>Temps fort, fête de Noël</p> <p>Cinéma plein air</p> <p>Réunion avec les familles pour les camps</p> <p>Temps fort en fin d'été</p>	1
<b>Soutenir les familles dans les changements de vie de l'enfant</b>	<p>Programmes d'activités avec inscriptions</p> <p>Visite du pôle pour les nouvelles familles</p> <p>Matinée d'intégration pour les nouveaux</p> <p>Journal périscolaire 3 fois dans l'année</p> <p>Communication sur les réseaux, mairie, affichages pôle, commerce, mails</p> <p>Panneaux photos médiathèque</p> <p>Mise en place de la tarification au quotient familial</p> <p>Mise en place de la passerelle les mercredis matin de juin à juillet pour les cm2 vers l'espace ados</p>	<p>Programmes d'activités avec inscriptions</p> <p>Visite du pôle pour les nouvelles familles</p> <p>Matinée d'intégration pour les nouveaux</p> <p>Journal périscolaire 3 fois dans l'année</p> <p>Communication sur les réseaux, mairie, affichages pôle, commerce, mails</p> <p>Panneaux photos médiathèque</p> <p>Mise en place de la tarification par unités</p>	1
<b>Développer les outils de communication</b>			1 à 3 Les familles ont du mal à répondre aux mails et à redonner le dossier famille complet
<b>Favoriser l'accueil de tous</b>			1

Objectifs opérationnels	Animations et actions : ALSH	Animations et actions : ADOS	Satisfaction De 1 (très bien) à 5 (très mauvais)
<b>Orientation N°1 : La citoyenneté et la prévention</b> <b>Objectif général : Informer et sensibiliser sur les enjeux environnementaux sociaux et sanitaires</b>			
Développer des actions de prévention et d'éducation à la santé	Préparations culinaires Prise en compte des régimes alimentaires et allergies	Préparations culinaires Prise en compte des régimes alimentaires et allergies	1
Sensibiliser à la nature et à son environnement	Petit déjeuner équilibrer au pôle Initiation vélo		1
Sensibiliser à la différence, au handicap			
<b>Orientation N°2 : Développer la personnalité</b> <b>Objectif général : Permettre aux enfants et aux jeunes de grandir, de se construire et de s'épanouir</b>			
Être bien dans son corps et sa tête	Spectacle au trio Intervenantes jeux de sociétés Sport 56	Activités sportives dès que possible	1
Devenir acteur, autonome et responsable	Encadrement du temps méridien par l'équipe d'animation - Autonomie et responsabilisation sur l'installation et le débarrasage gouter, repas, activités, rangement, préparation.... Toute l'année on apprend aux enfants à s'accepter les uns les autres (ex : pas de moquerie, tenue vestimentaires, taille, poids, couleurs, difficulté à s'exprimer...)	Autonomie et responsabilisation sur l'installation et le débarrasage gouter, repas, activités, rangement, préparation Toute l'année on apprend aux enfants à s'accepter les uns les autres (ex : pas de moquerie, tenue vestimentaires, taille, poids, couleurs, difficulté à s'exprimer...)	1
Apprendre à exprimer ses opinions	Activités en fonction du temps et de l'envie des enfants Réaménagement régulier des espaces d'activités en fonction des effectifs par tranches d'âges.	Activités en fonction du temps et de l'envie des enfants	1

Objectifs opérationnels	Animations et actions : ALSH	Animations et actions : ADOS	Satisfaction De 1 (très bien) à 5 (très mauvais)
	<b>Orientation N°3 : Ouverture sur le monde</b> <b>Objectif général : Renforcer la complémentarité éducative, les partenariats locaux et inter communaux</b>		
<b>Développer des actions intergénérationnelles</b>	Animations avec l'EHPAD (galette des rois, loto)		1
<b>Favoriser les rencontres inter-centres</b>	Sport 56 avec l'EHPAD Intercommunalité avec Quistinic Réunion avec les différents alsh Séjour au ski avec Quistinic Sortie récréatifs au parc des expo avec Quistinic	Réunion intercommunale entre les espaces jeunes du secteur Rencontre avec Quistinic Séjour au ski avec Quistinic	1
<b>Développer le partenariat avec les écoles et les amicales</b>	Communication des dossiers familles, contact familles, programmes d'activités aux directeurs d'école, avec affiches des programmes et les dossiers familles		1
<b>Développer le partenariat local</b>	Temps de lecture avec la médiathèque 2 fois par période périscolaire et 2 fois par période des vacances	Temps de jeux de société avec la ludothèque 1 fois sur le périscolaire et 1 fois sur les vacances Soirée hors commune Laser game	1

Objectifs opérationnels	Animations et actions : ALSH	Animations et actions : ADOS	Satisfaction De 1 (très bien) à 5 (très mauvais)
<b>Orientation N°4 : La parentalité</b>			
<b>Objectif général : Soutenir la fonction parentale en favorisant la rencontre et l'échange</b>			
Développer et favoriser les échanges	Soirée de préparation pour le ski	Soirée de préparation pour le ski	1
Soutenir les familles dans les changements de vie de l'enfant	Programmes d'activités avec inscriptions Visite du pôle pour les nouvelles familles Matinée d'intégration pour les nouveaux Journal périscolaire 3 fois dans l'année	Programmes d'activités avec inscriptions Visite du pôle pour les nouvelles familles Matinée d'intégration pour les nouveaux Journal périscolaire 3 fois dans l'année	1
Développer les outils de communication	Communication sur les réseaux, mairie, affichages pôle, commerce, mails Panneaux photos médiathèque	Communication sur les réseaux, mairie, affichages pôle, commerce, mails Panneaux photos médiathèque	1 à 3 Les familles ont du mal à répondre aux mails et à redonner le dossier famille complet
Favoriser l'accueil de tous	Mise en place de la tarification au quotient familial	Mise en place de la tarification par unités	1

Pour compléter l'évaluation, un **questionnaire** a été adressé aux familles. Il s'agit d'avoir une évaluation qualitative des actions menées par le pôle enfance jeunesse dans le cadre du PEDT.

Sur les 130 familles questionnées, 16 questionnaires ont été complétés.

- **Pour l'accueil périscolaire :**

Selon les familles, à plus de 90%, les enfants repèrent bien la différence entre l'accueil périscolaire et le temps d'enseignement.

Les locaux et les espaces sont bien adaptés.

Seuls 58% des familles disent avoir connaissance des activités proposées à l'accueil périscolaire.

Et globalement les familles trouvent les activités variées et enrichissantes.

Points forts : personnel dynamique et agréable

Points d'amélioration : la communication sur les activités

- **Pour l'accueil du mercredi :**

92% des familles disent avoir connaissance des activités du mercredi

90% trouvent les activités variées et enrichissantes.

Points forts : personnel dynamique, activités variées et enrichissantes

Points d'amélioration : Plus d'activités à l'extérieur, un temps d'aide aux devoirs, des activités autour des métiers

- **Pour le centre de loisirs :**

Aucune famille ayant répondu ne fréquente un autre centre de loisirs.

Une majorité pense que les locaux sont adaptés.

92% des familles disent avoir connaissance des activités du centre de loisirs

75% trouvent que les activités sont variées et enrichissantes

Points forts : personnel dynamique et agréable

Points d'amélioration : plus de sorties à l'extérieur, davantage d'activités physiques, sportives et culturelles

Si près de 85% des familles pensent que les outils de communication sont suffisants, une majorité souhaiterait la mise en place d'un outil de liaison entre les parents et animateurs.

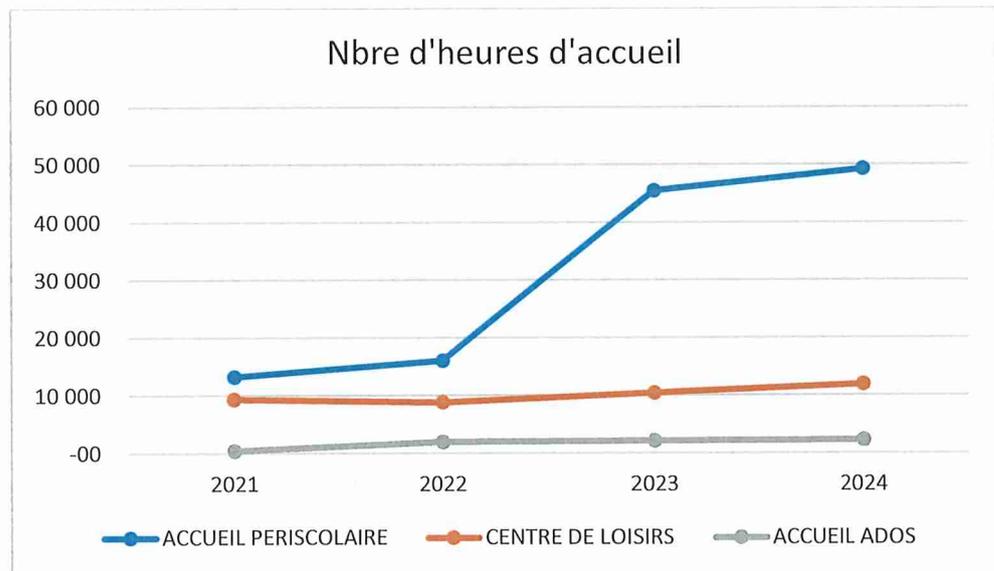
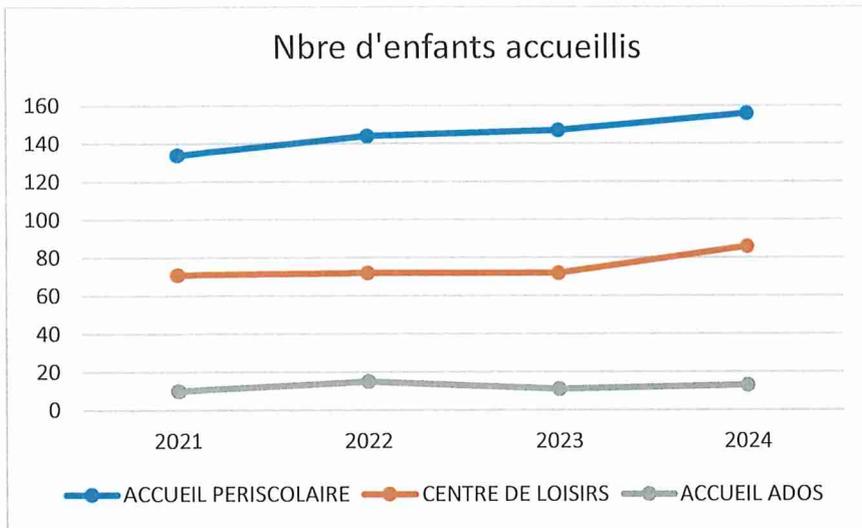
Sur la **question du handicap**, 54% des familles pensent qu'il y aurait des améliorations à faire sans les nommer. A noter que sur la période, le pôle n'a pas été sollicité pour accueillir d'enfant en situation de handicap.

Près de 85% des familles disent ne pas connaître les **orientations du PEDT** mais trouvent les objectifs cohérents.

Sur les **propositions d'amélioration** :

- Développer l'intergénérationnel
- Rencontrer des professionnels
- Organiser des temps communs : écoles, médiathèque, centre de loisirs, EHPAD
- D'avantage d'activités autour de la prévention santé

## Evolution de la fréquentation



## **5 - LES ORIENTATIONS DU PROJET EDUCATIF**

Dans l'ensemble des services municipaux, le rôle premier du pôle Enfance Jeunesse est de mettre en place les conditions d'accueil des enfants de la commune, âgés de 3 à 17 ans sur l'ensemble du territoire communal et quelques soient les formes prises par cet accueil.

La prise en compte des enfants se situe pendant leurs temps libres, en complémentarité des interventions de leurs familles et des apports obligatoires de leur scolarité.

Les compétences professionnelles du personnel de l'accueil de loisirs doivent favoriser l'autonomisation et la responsabilisation des jeunes accueillis de 3 à 17 ans.

Ils sont en situation de vivre les règles de la vie quotidienne : respecter des horaires, participer à une activité en groupe, se répartir des tâches, prendre en compte l'hygiène de la vie quotidienne, faire des propositions d'activités adaptées à leurs capacités et aux moyens collectifs et individuels.

Les familles doivent être continuellement informées des initiatives de la municipalité pour l'accueil périscolaire et de loisirs des enfants, dans une dimension éducative et de lutte contre les inégalités sociales.

Le choix politique de la municipalité est de favoriser la rencontre, la confrontation, la participation du plus grand nombre possible d'enfants dans les activités qu'elle propose.

C'est d'ailleurs à cet effet que la municipalité applique la tarification modulée permettant d'adapter ses tarifs en fonction du quotient familial.

Pour la municipalité, les structures d'accueil enfance-jeunesse ont **pour objectif principal l'apprentissage de la citoyenneté par l'intermédiaire d'activités ludiques.**

A partir d'une pédagogie positive, la commune veut que ses futurs adultes s'intègrent dans la vie de la cité et qu'ils s'y investissent chacun à leur niveau.

La commune de Bubry propose de reconduire les orientations suivantes :

- **La citoyenneté et la prévention**
- **Le développement de la personnalité**
- **L'ouverture sur le monde**
- **La parentalité**

## 6 - LE PEDT – PLAN MERCREDI - OBJECTIFS 2025-2029

- Orientation N°1 : La citoyenneté et la prévention

Objectif général	Objectifs opérationnels	Moyens/Actions	Critères d'évaluation
<p>Informer et sensibiliser sur les enjeux environnementaux, sociaux et sanitaires</p>	<p>Développer des actions de prévention et des actions d'éducation à la santé.</p> <p>Sensibiliser à la nature et à son environnement.</p> <p>Sensibiliser à la différence, au handicap.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>o Actions autour de l'alimentation et de la nutrition.</li> <li>o Action de prévention routière</li> <li>o Action de prévention contre le harcèlement (scolaire, cyber...)</li> <li>o Sensibiliser au tri des déchets et lutte contre le gaspillage</li> <li>o Actions autour du jardinage (potager...)</li> <li>o Découverte de la faune et de la flore du pays</li> <li>o Former les encadrants au handicap.</li> <li>o Utiliser la malle handicap de la ligue de l'enseignement.</li> <li>o Concevoir des activités accessibles à tous.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>o Le nombre de sorties en lien avec les objectifs.</li> <li>o Participation aux actions de prévention routière (piste vélo)</li> <li>o Le nombre d'intervenants en lien avec les objectifs.</li> <li>o L'intérêt des enfants (bilan)</li> <li>o Participation au recyclage.</li> <li>o Participation à la réduction des déchets.</li> <li>o Combien d'actions autour de l'environnement ?</li> <li>o Combien de personnes formées à l'accompagnement des enfants en situation d'handicap ?</li> <li>o Combien d'actions autour de la prise en charge du handicap ?</li> <li>o Mise en place d'un potager au pôle</li> </ul>

- **Orientation N°2 : Le développement de la personnalité**

Objectif général	Objectifs opérationnels	Moyens/Actions	Critères d'évaluation
<p>Permettre aux enfants et aux jeunes de grandir, de se construire et de s'épanouir</p>	<p>Être bien dans son corps et dans sa tête</p> <p>Développer la curiosité chez les enfants et les jeunes</p> <p>Devenir acteur, autonome et responsable.</p> <p>Apprendre à exprimer ses opinions</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>o Respecter les temps de repos et le rythme des enfants.</li> <li>o Développer des temps de relaxation et des techniques du retour au calme</li> <li>o Intégrer la pratique sportive dans la programmation</li> <li>o Penser les mercredis et les vacances comme des temps de partages et d'apprentissages</li> <li>o Intégrer les activités culturelles et artistiques dans la programmation</li> <li>o Intégrer la pratique orale d'une langue étrangère dans les échanges</li> <li>o Favoriser la découverte des métiers par des visites et interventions</li> <li>o Valoriser et exposer les réalisations des enfants.</li> <li>o Favoriser l'autonomie de l'enfant pendant le temps méridien (chef de table...)</li> <li>o Amener les enfants à proposer des activités variées et par tranche d'âge et les intégrer au planning</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>o Respect des règles collectives</li> <li>o Nombre d'inscrits sur les différents temps d'accueil</li> <li>o Nombre d'exposition des réalisations d'enfant</li> <li>o La qualité des animations et la diversité du programme</li> <li>o Le nombre de sorties et de prestations en lien avec les objectifs</li> <li>o Les enfants expriment ils leurs points de vue ?</li> </ul>

• Orientation N°3 : L'ouverture sur le monde

Objectif général	Objectifs opérationnels	Moyens/Actions	Critères d'évaluation
Renforcer la complémentarité éducative, les partenariats locaux et inter communaux	Développer des actions intergénérationnelles.	<ul style="list-style-type: none"> <li>o Organiser des rencontres enfants / Ados avec les résidents de l'EHPAD</li> <li>o Favoriser les transmissions des savoirs et savoirs faire entre les générations (parents, familles, résidents de l'EHPAD...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>o Un projet commun entre PEJ et EHPAD</li> <li>o Une sortie ou évènement entre PEJ et ALSH du territoire.</li> <li>o Un temps de réunion entre PEJ et ALSH du territoire.</li> </ul>
	Favoriser les rencontres inter-centres	<ul style="list-style-type: none"> <li>o Maintenir le partenariat entre les ALSH du secteur.</li> <li>o Mise en place de sorties et d'évènements communs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>o Un projet commun par an entre PEJ et écoles</li> <li>o Un temps de rencontre par an entre écoles et PEJ.</li> <li>o Présence de la commune aux conseils d'écoles</li> </ul>
	Développer le partenariat avec les écoles et les amicales.	<ul style="list-style-type: none"> <li>o Assurer une continuité éducative avec l'école (assurer une continuité du quotidien de l'enfant, communication et transmission des informations, se mettre d'accord avec les règles de vies et du quotidien).</li> <li>o Proposer des actions complémentaires avec les projets d'écoles.</li> <li>o Relancer le projet d'aide aux devoirs</li> <li>o Proposer un temps d'échange avec les écoles en début d'année scolaire.</li> <li>o Définir le rôle des ATSEM avec la mise en place d'une charte.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>o Un temps de rencontre par an entre amicales et PEJ pour partager une action commune</li> <li>o Un prêt de livre par trimestre.</li> <li>o Un projet ou animation entre PEJ et médiathèque.</li> <li>o Une réunion bilan avec les différents partenaires.</li> <li>o Le nombre de rencontres et de projets avec les différents partenaires (ALSH, associations ...)</li> </ul>
	Développer le partenariat local.	<ul style="list-style-type: none"> <li>o Proposer des animations communes avec la médiathèque (prêt de livre, temps conté, jeux...)</li> <li>o Proposer des animations en lien avec les associations locales (cyclo...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>o Intervention des familles</li> </ul>

- **Orientation N°4 : La parentalité**

Objectif général	Objectifs opérationnels	Moyens/Actions	Critères d'évaluation
Soutenir la fonction parentale en favorisant la rencontre et l'échange	Développer et favoriser les échanges.	<ul style="list-style-type: none"> <li>o Organiser des évènements familiaux (pâques, ciné plein air, Noël...)</li> <li>o Organiser des portes ouvertes et visites avant accueil</li> <li>o Proposer des moments d'échanges parents et professionnels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>o Une journée « portes ouvertes » par an.</li> <li>o Nombre de visites individuelles.</li> <li>o Nombre de retours des dossiers familiaux en début d'année scolaire.</li> <li>o Nombre d'évènements familiaux organisés.</li> <li>o Nombre de participants aux évènements familiaux.</li> </ul>
	Soutenir les familles dans les changements de vie de l'enfant.	<ul style="list-style-type: none"> <li>o Proposer des temps passerelles entre les tranches d'âges</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>o Satisfactions des familles</li> <li>o Mise en ligne du dossier d'inscription</li> </ul>
	Développer les outils de communication.	<ul style="list-style-type: none"> <li>o Communiquer le programme aux familles</li> <li>o Mettre en place une communication numérique instantanée avec les familles (type groupe whatsapp)</li> <li>o Faciliter les inscriptions (portail famille)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>o Mise en place d'un portail famille</li> <li>o Mise en place d'une navette – mini bus</li> </ul>
	Favoriser l'accueil de tous	<ul style="list-style-type: none"> <li>o Maintenir une tarification adaptée au quotient familial</li> <li>o Favoriser la mobilité des jeunes les plus éloignés de la centralité (navette mini-bus)</li> </ul>	

Il convient de préciser que le présent PEDT intègre pleinement la charte qualité du Plan mercredi, et l'ensemble des activités programmées sur l'accueil du mercredi répond aux objectifs du PEDT tels que décrits ci-dessus.

## 7 – MOYENS POUR SA MISE EN ŒUVRE

### a) Moyens humains

#### 1 - Les familles

La commune souhaite associer les parents aux actions éducatives mises en place et affiche clairement que les structures ne sont pas seulement des modes de garde. Les familles sont accueillies pour les formalités administratives et reçoivent un règlement intérieur qu'elles doivent signer auprès du permanent du centre.

Elles sont invitées à des journées portes ouvertes, fêtes, etc...

Elles peuvent être sollicitées pour la récupération de matériaux : laine, carton, tissus, etc...

Elles sont sollicitées pour toutes autorisations (sorties, veillées, etc...)

Elles sont informées en cas de difficultés avec leur enfant et sollicitées pour rappeler à celui-ci la démarche, et/ou le fonctionnement des structures.

#### 2 - La direction de la structure

Le pôle enfance/jeunesse est dirigé sur le terrain par une coordinatrice, diplômée en fonction de la réglementation et des activités. Il s'agit de la personne présente de façon permanente sur l'accueil de loisirs, et assurant l'interface entre les familles et les élus quant aux souhaits exprimés sur la politique d'animation communale.

Des activités dans lesquelles les enfants peuvent s'investir sont proposées en concertation avec une équipe d'animation qui soutient, accompagne et encourage les enfants à la fois individuellement et collectivement.

Individuellement parce que chaque enfant est unique, et collectivement parce que l'accueil de loisirs est un lieu où l'on partage un espace, des outils, des idées, des savoirs, des responsabilités, des joies mais aussi des difficultés et pourquoi pas des peines.

La coordinatrice et les animateurs sont chargés de la réalisation des objectifs fixés par la commune : mettre au service de l'enfant un lieu où il doit pouvoir vivre ses vacances dans une sphère sécurisée tant matérielle qu'affective.

#### Les missions de la coordinatrice sont :

- Conseiller et soutenir son équipe techniquement, dans la préparation et le déroulement de ses activités,
- Intervenir auprès des jeunes stagiaires ou des animateurs ayant peu d'expérience mais aussi des animateurs titulaires du BAFA ou autre diplôme.
- Travailler avec son équipe le projet pédagogique de l'unité : quels sont les moyens que va se donner l'équipe pour réaliser les intentions éducatives de la commune ?
- Travailler des projets d'animation, les méthodes pour leur élaboration et leur bilan, en collaboration avec les animateurs. Les projets préparés par les animateurs seront présentés à la coordinatrice, validés ou retravaillés si besoin.
- Participer à l'évaluation des activités pour permettre leur évolution ou adaptation aux groupes d'enfants : la vocation première de l'animation est d'être au service de l'enfant.
- Veiller au respect de la réglementation dans la confiance et le contrôle.
- Assurer une partie de la gestion administrative de l'accueil de loisirs : sur le terrain, vérifier l'inscription de l'enfant (un enfant sans dossier ne doit pas être accueilli),
- Tenir la feuille de présence, gère les plannings (à l'avance) en collaboration avec son équipe. Ces tâches administratives ne doivent pas occuper plus de la moitié du temps, la coordinatrice étant aussi une animatrice.

Elle participe à la gestion du centre de loisirs en général afin de le faire évoluer et d'en améliorer le fonctionnement si besoin est, avec la directrice générale des services et les élus. Elle leur rend compte de son travail.

La coordinatrice est identifiée comme référent PEDT, son rôle est le suivant :

- elle conduit le projet éducatif sur le terrain et met en cohérence l'ensemble des actions.
- elle assure l'évaluation du projet et participe à l'élaboration de nouvelles activités
- elle repère et mobilise les acteurs éducatifs nécessaires aux activités.
- elle coordonne une équipe d'animation.
- elle sensibilise les acteurs aux problématiques de sécurité et de prévention. Il est garant du respect des règles et consignes.
- elle identifie les besoins en formation et assure la continuité des actions en prévoyant les remplacements éventuels
- elle fait le lien entre les différentes commissions, les partenaires et les élus.
- elle propose une méthode de travail (répartition des tâches, d'échanges, gestion du matériel et des équipements...).

### 3 – L'équipe d'animation

L'équipe pédagogique est composée d'ATSEM et de personnel âgé de plus de 17 ans possédant le BAFA/BAFD pour au moins la moitié de l'effectif. Les animateurs reçoivent un exemplaire du projet éducatif et du règlement intérieur. Dans un souci de concertation, ils participent à des réunions de préparation des plannings et des bilans.

Ils doivent organiser et animer des séances d'animation dans le respect de la réglementation et du projet éducatif et pédagogique qui en découle. Les animations doivent être travaillées pour mieux s'adapter aux groupes, en respectant les protocoles mis en place.

Les animateurs sont en contact permanent avec les enfants. Ils doivent donc veiller à la portée de leurs actes et de leurs paroles en toutes circonstances et être attentif à leur santé, sécurité, moralité et intégrité. Ils doivent faire remonter à toute la hiérarchie tous changements, comportements, propos notables inhabituels d'un enfant.

Dans la majorité des animations, le rôle de l'animateur est participatif : il propose, dynamise, accompagne, il aide et laisse jouer, dans des temps précis ou sur des projets spécifiques. Son rôle est alors observateur, ou accompagnant.

L'enfant est au cœur de son travail.

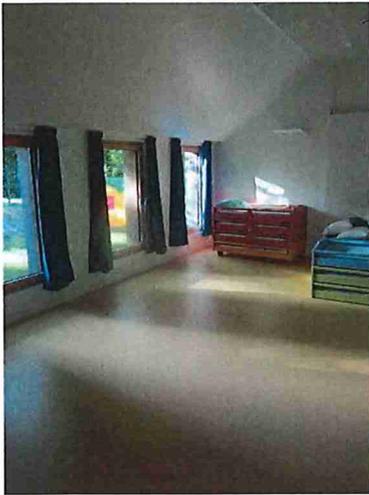
L'équipe est composée de 3 animateurs permanents et de 2 ATSEM et complétée par des animateurs saisonniers. La stabilité de l'équipe permet d'offrir aux enfants un cadre rassurant.

### **b) Moyens matériels**

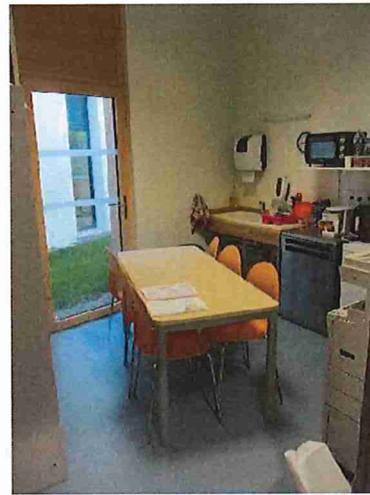
#### 1 – Les locaux et les espaces

D'une superficie de 475 m<sup>2</sup>, le pôle enfance jeunesse dispose de plusieurs espaces bien identifiés :

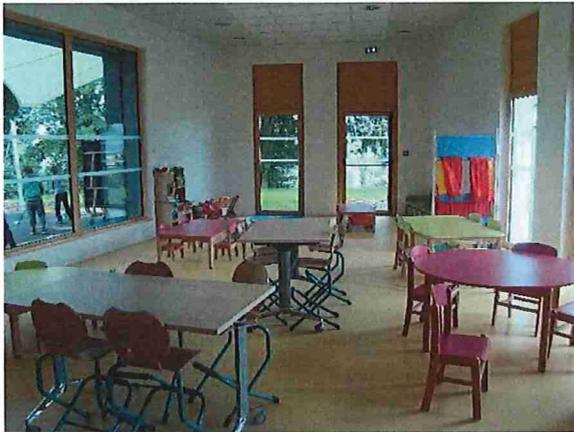
Un dortoir



Une tisanerie



2 salles d'activités pour les 3/11 ans



Un espace bureau



Un espace Ados

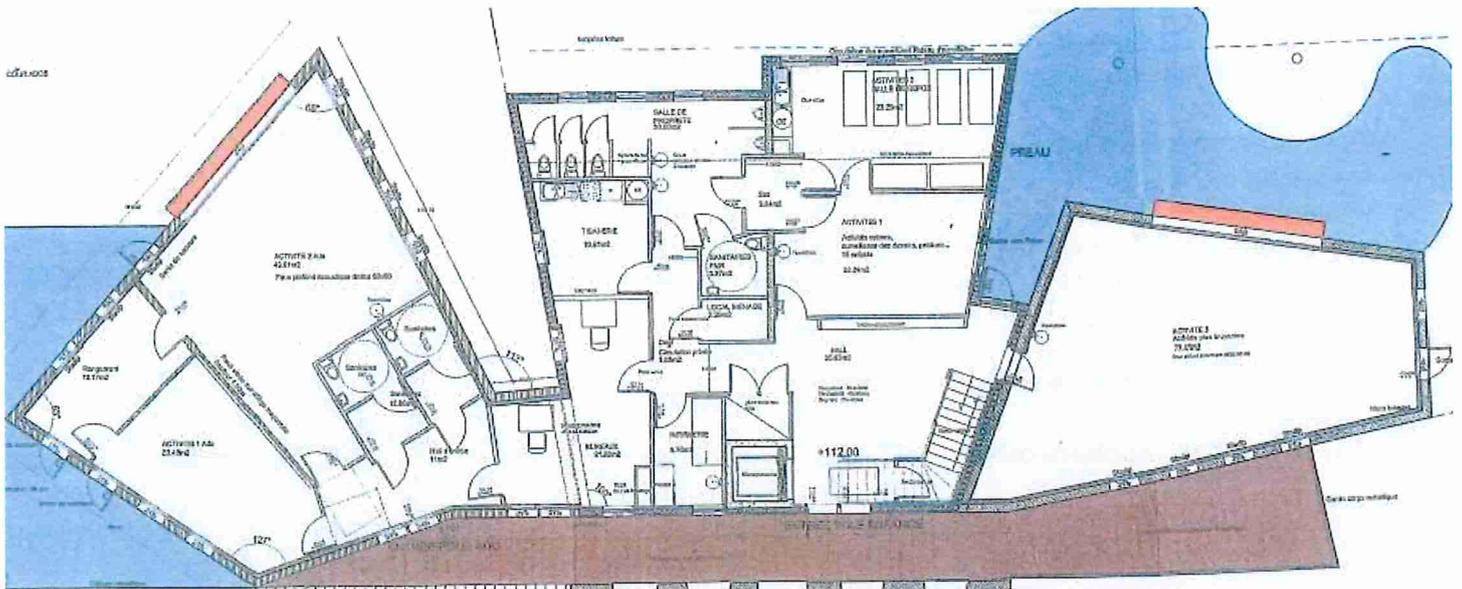




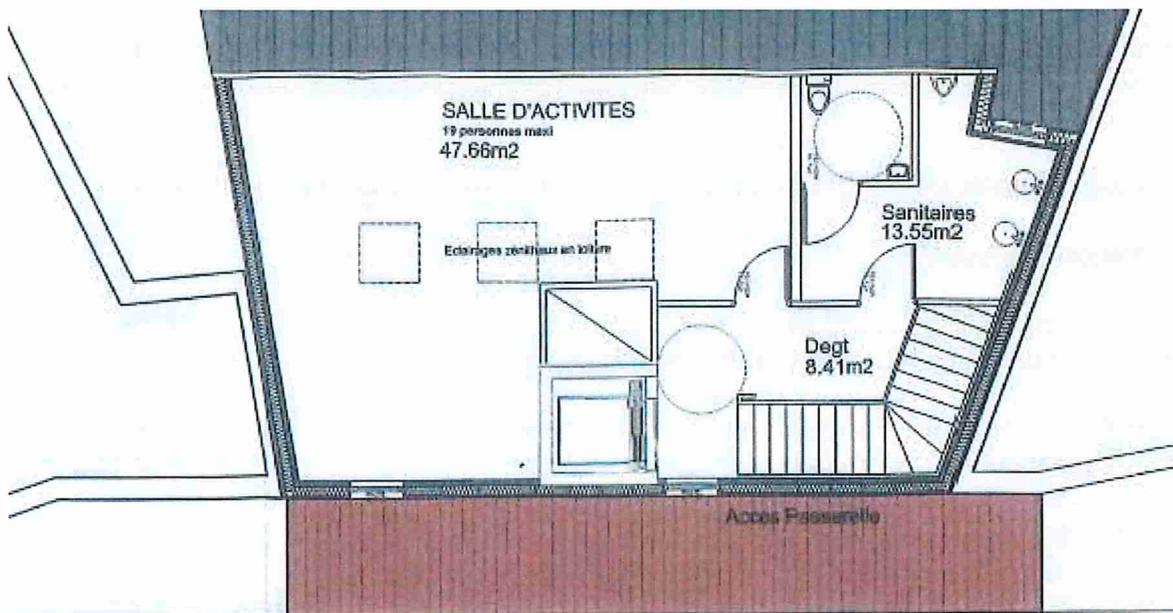
Un bel espace extérieur



Plan RDC



Plan R+1 :



## 2 – Les équipements annexes

Outre les diverses salles du Pôle Enfance-Jeunesse, des locaux annexes peuvent être utilisés : cantine, salle de judo située dans les bâtiments de l'école « La feuillaison » sur des temps précis, médiathèque...

Il existe également des espaces extérieurs pour toutes activités de plein air : espaces du parc Caudan, plateau sportif, skate-park, terrain de foot...

La municipalité a validé le projet de construction d'une salle multisports avec un DOJO plus fonctionnel. Ce futur complexe sportif sera à proximité du centre-bourg, des écoles et du pôle et pourra être utilisé par le centre pour différentes activités.

## **8 – LE FONCTIONNEMENT GLOBAL**

### **a) La vie quotidienne**

**L'accueil de loisirs sans hébergement** fonctionne de 7h15 à 18h45 :

→ les mercredis,

→ les petites vacances (selon organisation du service)

→ les grandes vacances d'été dès le début des vacances scolaires jusqu'à fin Août. Le centre de loisirs est ouvert tout l'été grâce à la mise en place d'une mutualisation avec le centre de loisirs de Quistinic.

Un accueil le vendredi soir peut être proposé aux ados.

**Un accueil périscolaire** basé sur deux sites fonctionne les lundis, mardis, jeudis et vendredis :

<b>Où</b>	<b>Horaires</b>	<b>Ecoles</b>
<i>Au Pôle Enfance-Jeunesse</i>	de 7h15 à 8h50 le matin de 16h40 à 18h45 le soir	Ecole La Feuillaison Ecole Sainte Hélène
<i>A l'école Teir Dervenn</i>	de 7h30 à 8h35 le matin de 16h30 à 18h30 le soir	Ecole Teir Dervenn

La prise des repas s'effectue les mercredis et pendant les périodes scolaires dans les locaux de la cantine municipale. Les repas sont élaborés sur place par du personnel du restaurant scolaire municipal.

Les enfants sont tenus de participer à la vie collective : installation, rangement, nettoyage.

### **b) Les modalités d'accueil**

Les enfants sont accueillis si un dossier a été rempli à l'accueil de la mairie, ou auprès de la coordinatrice enfance-loisirs (fiche administrative + fiche sanitaire).

L'accueil d'enfants atteints de troubles de la santé ou handicap est possible par la mise en place d'un « protocole d'accueil individualisé ».

### **c) La journée type**

A travers l'organisation de la vie quotidienne l'équipe s'engage à respecter la sécurité physique, morale et affective des enfants accueillis.

#### **ACCUEIL PERISCOLAIRE – PEJ**

<b>Les horaires</b>	<b>Déroulement</b>
	<b>Matin</b>
7h15-8h40	Accueil des enfants (3-11 ans) au Pôle. Activités jeux de société, dessins, lecture.
8h35	Récupération des enfants de Sainte Hélène par le directeur
8h40	Départ vers La Feuillaison avec les Atsem
	<b>Soir</b>
16h30-16h40	Réception des enfants par les animateurs dans la cour de La Feuillaison
16h40	Réception des enfants de Sainte Hélène au Pôle
16h40-17h	Arrivée au Pôle et prise du goûter

17h-18h45	Activités menées par les animateurs en lien avec les projets.
-----------	---

### ACCUEIL PERISCOLAIRE – ECOLE TEIR DERVENN

Les horaires	Déroulement
	<b>Matin</b>
7h30-8h35	Accueil des enfants (3-11 ans) à l'école. Activités jeux de société, dessins, lecture.
8h35	Départ des plus grands vers leur classe. Accompagnement des plus petits par l'ATSEM
	<b>Soir</b>
16h15-16h30	Accueil à la garderie de l'école, et prise du goûter
17 h-18h30	Activités menées par les animateurs en lien avec les projets

### PAUSE MERIDIENNE – CANTINE DU BOURG

Les horaires	Déroulement
12h-13h20	<p>Récupération des enfants aux écoles de Sainte Hélène et de La Feuillaison par les agents de restauration, qui les accompagnent jusqu'au réfectoire.</p> <p>Réception des enfants au réfectoire par les agents et un animateur. Les enfants sont disposés par classe et par école, afin de faciliter l'organisation du service (pointage).</p> <p>Une fois le repas terminé, les enfants aident au débarrassage de leur table. Un référent de table est nommé sur chaque table par les écoliers, afin d'organiser au mieux celui-ci.</p> <p>L'animation « la table du jour » permet d'élire la table la plus propre avec le moins de gaspillage, cela permet aux enfants de s'investir dans l'organisation tout en y apportant un côté ludique. Des pesées de reste de nourriture sont mises en place pour sensibiliser au gaspillage, le but étant de deviner le poids des aliments.</p> <p>Une fois le repas terminé, les enfants rejoignent leurs écoles respectives accompagnés des agents.</p> <p>Le temps de cour à La Feuillaison, est encadré par l'animateur, qui a pour rôle d'animer, d'assister et de surveiller les enfants, accompagné d'un agent de service, et d'une ATSEM, jusqu'à la réception des écoliers par leurs instituteurs à 13h20.</p>

### PAUSE MERIDIENNE – ECOLE TEIR DERVENN

Les horaires	Déroulement
12h-13h20	<p>Les enfants de CM vont seuls jusqu'au réfectoire, l'animatrice accompagne les petits jusqu'à celui-ci. Ils sont réceptionnés par l'ATSEM et l'agent de restauration</p> <p>Temps libre sur la cour d'école sous la surveillance de l'ATSEM et de l'animatrice</p>

Récupération des enfants par les institutrices.

## ACCUEIL PERISCOLAIRE - MERCREDI

Les horaires	Déroulement
7h15-9h30	Accueil du matin : -Pointer les enfants -Noter les infos sur le cahier de transmission -Jeux libres, activités manuelles, jeux de sociétés...ce sont des temps d'animation libre mais qui restent encadrés par les animateurs
9h30-9h45	Présentation de la journée, du programme, répartition des groupes
9h45-11h30	Animations pour tous par groupe
11h30-12h00	Rangement, temps libre, regroupement avec passage aux toilettes
12h00-13h00	Cantine
13h30/13h45	Sieste pour les petits, levé en fonction des enfants
13h/13h45	Temps calme pour les grands (lectures, activités calmes)
14h00-16h00	Activités pour tous
16h-16h30	Goûter Transmission d'infos de la journée soit au directeur, animateurs finissant à 18h30 et à noter sur le cahier
16h30-18h45	Accueil du soir : jeux libres, activités manuelles, jeux de sociétés ce sont des temps d'animation libre mais qui restent encadrés par les animateurs Départ échelonné des enfants Retour aux familles, communication sur les programmes à venir, sorties... Pointer les enfants

## ACCUEIL EXTRASCOLAIRE – VACANCES

Centre de loisirs :

Les horaires	Déroulement
7h15-9h30	Accueil du matin : -Pointer les enfants -Noter les infos sur le cahier de transmission -Jeux libres, activités manuelles, jeux de sociétés...ce sont des temps d'animation libre mais qui restent encadrés par les animateurs
9h30-9h45	Présentation de la journée, du programme, répartition des groupes
9h45-11h30	Animations pour tous par groupe
11h30-12h00	Rangement, temps libre, regroupement avec passage aux toilettes
12h00-13h00	Cantine
13h30/13h45	Sieste pour les petits, levé en fonction des enfants
13h/13h45	Temps calme pour les grands (lectures, activités calmes)
13h30	Accueil des ados
14h00-16h00	Activités pour tous
16h-16h30	Goûter Transmission d'infos de la journée soit au directeur, animateurs finissant à 18h30 et à noter sur le cahier
16h30-18h45	Accueil du soir : jeux libres, activités manuelles, jeux de sociétés ce

	<p>sont des temps d'animation libre mais qui restent encadrés par les animateurs</p> <p>Départ échelonné des enfants</p> <p>Retour aux familles, communication sur les programmes à venir, sorties...</p> <p>Pointer les enfants</p>
--	--

### Espace Jeune :

Les horaires	Déroulement
10h (pendant les vacances)	Accueil des ados le matin selon les activités
12h	Repas sur place pour les jeunes qui le souhaitent
13h30-17h	Accueil des jeunes pour les activités, sorties de l'après midi
18h30-22h	Accueil des jeunes pour les soirées, qui ont lieu une fois par mois

#### *Le temps d'accueil :*

L'accueil est un moment essentiel de la journée. Outre le fait de noter la présence des enfants, nous privilégierons des moments calmes avec les enfants pour respecter le rythme de chacun. C'est aussi un moment d'échanges avec les parents. L'accueil du soir est aussi un temps, où nous privilégierons la communication avec les familles (rendu de la journée des enfants, les infos pour les prochains jours...)

#### *Les animations*

Les activités et les ateliers (créatif, sport, jeux, magie, théâtre, ...) sont programmés à l'avance par l'équipe d'animation. Ces activités respectent les visées éducatives fixées par l'organisateur et par l'équipe. Nous essayons d'équilibrer notre planning pour mieux répondre aux attentes de tous les enfants. Cependant, le planning peut être modifié en fonction de l'évolution de la crise sanitaire, des conditions météo, de l'état de fatigue des enfants et des idées qu'ils peuvent suggérer...

#### *Les temps de repos*

Les siestes sont très importantes, cela permet à l'enfant de mettre son organisme au repos afin de récupérer les facultés pour bien grandir et être en forme physique. Les temps de repos se font dans une salle de sieste avec les enfants âgés de 3 ans à 5 ans. Nous passons d'abord par les toilettes après avoir déposé leurs affaires dans leur sac avant d'aller à la sieste. Ils peuvent aussi avoir leurs doudous ainsi qu'une sucette pour l'endormissement. Nous accompagnons l'enfant à l'endormissement (histoire, musique douce...), ensuite ils s'endorment à leur convenance et se lèvent également à leur rythme jusqu'à 15h45.

Ensuite les enfants peuvent rejoindre les autres pour participer à une activité en cours. Pour les autres enfants qui ne font pas de sieste les activités de l'après-midi commencent à 14h00.

L'équipe d'animation propose ainsi des idées de temps calmes :

- Lecture
- Dessin
- Spectacle (organisé par les animateurs (mîmes, ombres chinoises, marionnettes)
- Jeux de société calmes
- Musique douce, relaxation. Un temps calme s'anime.

## **9 – LA SÉCURITÉ DES MINEURS ACCUEILLIS**

La municipalité met en avant l'importance de ce sujet, et insiste sur la mise en œuvre effective des moyens de sécurité.

En vérifiant par la coordinatrice les éléments liés :

- aux locaux : document de la commission de sécurité à jour
- aux équipements : contrôle des aires de jeux à jour
- aux risques d'incendie : extincteurs conformes, sorties accessibles...

En communiquant indirectement, sous forme de fiches thématiques, d'affiches :

- les révisions/mises à jour/nouveautés de la réglementation
- les conduites à tenir en cas d'urgence
- les soins et démarches de prévention

En communiquant directement sous la forme de réunions.

En mettant un classeur de procédures, à disposition dans chaque local, qui doit être présenté aux nouveaux animateurs, reprenant toutes les exigences de la commune et/ou réglementaire sous la forme de protocoles d'application. La liste de ces protocoles n'est pas exhaustive. Elle est complétée, régulièrement actualisée par la coordonnatrice.

## **10 – LA COMMUNICATION**

Un programme d'activités est distribué aux familles, disponible au bureau d'accueil de la mairie, ou auprès du pôle enfance-jeunesse, et à la médiathèque, ainsi que diffusé par le biais du site internet de la commune et le site Facebook du centre de loisirs.

Il existe un programme spécifique sur l'accueil des mercredis pour les 3/11 ans, ainsi qu'un programme détaillant les temps d'ouverture du local jeune, et les activités proposées pour les 11/17 ans.

Pour les périodes de vacances scolaires, un programme spécifique est diffusé de façon la plus large possible, et suffisamment tôt pour permettre les inscriptions et l'organisation de l'accueil.

Les programmes en direction des 11/17 ans sont en plus diffusés par distribution dans les cars de ramassage scolaires en provenance des collèges de Plouay et Guémené/Scorff.

## 11 – L'ÉVALUATION

Chaque année, une évaluation pourra être effectuée en vue de mesurer l'écart entre le projet éducatif et sa mise en place sur le terrain, et afin de pouvoir effectuer les réajustements qui s'avèreraient nécessaires.

Cette évaluation pourra être proposée en cours d'année en fonction des circonstances. Le bilan de cette évaluation sera remis à la directrice générale des services, au Maire et élus.

Le comité de suivi est composé :

- du Maire,
- de l'adjoint en charge des affaires sociales et scolaires,
- de l'adjoint en charge de l'animation et du personnel,
- de 3 conseillers issus de la commission « Affaires scolaires – Petite enfance »
- d'un enseignant de chaque école,
- d'un représentant de parents d'élèves de chaque école,
- de la responsable du pôle Enfance-jeunesse,
- Un représentant de l'Education nationale (IEN de circonscription), du SDJES et de la CAF
- du personnel intervenant sur chaque site

Le comité de suivi prévoit de se réunir autant que de besoins pour évaluer les actions.

Pour l'évaluation qualitative :

Le suivi du projet sera organisé par des réunions de concertation et de coordination entre les enseignants, les animateurs.

La présence de parents d'élèves au comité de suivi permettra de compléter cette évaluation qualitative.

Il pourra être procédé à une enquête de satisfaction en soumettant un questionnaire à destination des parents et des enfants.

## **12 – LES PARTENAIRES**

Les familles : comme évoqué au point 4 de ce projet éducatif, la commune souhaite associer les parents aux actions éducatives, et les sensibiliser par la signature du règlement intérieur qui leur est remis à l'inscription de leur(s) enfant(s).

Les écoles : Les écoles de la commune sont consultées chaque année afin d'intégrer au projet pédagogique du pôle des actions complémentaires aux projets d'école.

Les partenaires locaux : La commune gère plusieurs services publics dont une médiathèque, partenaire dans le cadre des projets scolaires et dans le cadre du Plan Mercredi en vue de permettre aux enfants de s'engager avec plaisir sur le chemin de la lecture (créer et renforcer l'habitude de lire chez les enfants dès leur plus jeune âge). Des actions en vue de stimuler l'imagination et la créativité des enfants se mettent en place (expositions de divers peintres, découverte de différents styles artistiques...). Il existe également un tissu associatif local sur lequel il est possible de s'appuyer dans les domaines artistiques (dessin, peinture), culturel (théâtre) et sportifs (judo, **vélo**...).

Le CME : les enfants du Conseil municipal sont également force de proposition pour la mise en œuvre de projets (actions citoyennes, actions solidaires, animations culturelles) en lien avec les animateurs, les élus locaux et les associations locales.

L'EHPAD : Des animations sont organisées en lien avec l'EHPAD de la commune (goûters, animations ex : loto) et journée intergénérationnelle.

Les autres partenaires : Des rencontres inter-centre de loisirs sont également programmées, en cours d'année, ou pendant les vacances d'été. (Quistinic, Le Sourn, Inzinzac-Lochrist, Pouay...)

Toujours en fonction des thèmes abordés, des prestataires de services extérieurs peuvent être appelés à intervenir. Le SDJES (Service Départementale à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports), le conseil départemental, la CAF, sont des partenaires permanents.

### **13 – LES TARIFS**

Les participations des familles sont votées en Conseil municipal et réactualisées chaque année en prenant en compte les quotients familiaux CAF.

4 tranches de tarifs sont proposées quel que soit le service (périscolaire, centre de loisirs, accueil Ados)

<b>TRANCHE</b>	<b>QUOTIENT CAF</b>	
1	0	699
2	700	999
3	1000	1499
4	1500	et +

## **14 – LE BUDGET**

Le budget est arrêté par le Conseil municipal en fonction des dépenses prévisionnelles. Les dépenses à prévoir concernent principalement :

- Les fournitures pour les différentes animations
- Les frais de transports
- La rémunération des différents intervenants
- Les séjours
- Les spectacles
- Les sorties
- Les goûters
- Le coût du personnel d'encadrement

**Fait à BUBRY, le 20/06/2025**

**Le Maire**



